

4. Kennzeichenrecht | Droit des signes distinctifs

4.1 Marken | Marques



Weitere Entscheidungen in markenrechtlichen Eintragungs- und Widerspruchsverfahren | Autres arrêts en matière d'enregistrement ou d'opposition à des enregistrements de marques

Zusammengestellt von | Rédigé par **EUGEN MARBACH*** | **MICHEL MÜHLSTEIN****

Datum – Nummer Date – Numéro	Thema Thème	Kernaussage Point central	Ergebnis Décision
TAF du 9 mai 2012 (B-5658/2011) «Frankonia (fig.)» FRANKONIA	<i>Motifs absolus d'exclusion:</i> Signe ne constituant pas une indication de provenance	S'agissant d'une marque enregistrée pour la vente au détail d'articles d'habillement, de bijouterie, de meubles, etc., les milieux intéressés sont formés des fabricants et des grossistes de tels produits et non de la population dans son ensemble. On peut attendre de ces fabricants et grossistes qu'ils fassent preuve d'une attention soutenue et remarquent la lettre «k» dans la marque; ils ne seront ainsi pas amenés à établir un lien entre cette dernière et la Franconie (région d'Allemagne). Cette dénomination est peu connue du public germanophone, pour qui cette région s'appelle «Franken». «Frankonia» n'est par conséquent pas comprise par les milieux intéressés comme une indication de provenance et elle possède un caractère distinctif.	Signe pouvant être protégé (Admission du recours)

* Prof. Dr. iur., Fürsprecher, Bern.

** Avocat, Genève.

Datum – Nummer Date – Numéro	Thema Thème	Kernaussage Point central	Ergebnis Décision
<p>TAF du 13 juin 2012 (B-6403/2011)</p> <p>«Aquatec solutions for water care (fig.) UV-C System Germitron-Serie (fig.) et Aquatec solution (fig.)»</p> 	<p><i>Opposition:</i> Répartition des dépens lorsque la procédure devient sans objet</p>	<p>Si la procédure d'opposition devient sans objet parce que la marque litigieuse est radiée avant le terme de la procédure, l'opposant a le droit de se voir allouer les dépens, lorsque le défendeur n'a pas répondu à l'opposition dans le délai qui lui a été imparti et a continué à utiliser cette marque pendant environ six mois après avoir eu connaissance de l'opposition. En agissant ainsi, le défendeur accepte implicitement le risque de devoir supporter les dépens, même s'il n'a pas été mis en demeure par l'opposant avant le dépôt de l'opposition.</p>	<p>Allocation des dépens à l'opposant (Admission du recours)</p>
<p>BGer vom 18. Juni 2012 (4A_62/2012)</p> <p>«Doppelhelix (fig.)»</p> 	<p><i>Waren- und Dienstleistungsverzeichnis:</i> Anspruch auf Gleichbehandlung; Treu und Glauben im Verwaltungsverfahren</p>	<p>Der Grundsatz von Treu und Glauben ist nicht verletzt, wenn ein fehlerhaftes WDL beanstandet wird, obschon von drei praktisch zeitgleich eingereichten Gesuchen eines «durchgerutscht» ist resp. eine dieser Marken irrtümlich mit fehlerhaftem WDL registriert wurde. Der Gleichbehandlungsgrundsatz greift nur im Vergleich zu Marken dritter Inhaber (Bestätigung der Rechtsprechung).</p>	<p>Abweisung der Beschwerde in Zivilsachen</p>